

Revue d'histoire des sciences

NORMES DE PRÉSENTATION DES ARTICLES SOUMIS À LA REVUE POUR PUBLICATION

Envoyer l'article à la rédaction sous la forme d'un fichier Word, accompagné du pdf de celui-ci, à l'adresse électronique : Revue.d.histoire.des.sciences@ens.fr

L'article doit être accompagné d'un résumé en français suivi de mots-clés et de la traduction du résumé et des mots-clés en anglais.

Ne pourront être soumis à la procédure d'expertise en double aveugle que des articles proposés pour publication à la *Revue d'histoire des sciences* qui ont été soigneusement rédigés, relus et présentés.

Longueur maximum : 70 000 signes, espaces et notes inclus.

Saisir le texte en Times New Roman, corps 12, interligne 1,5.

Indiquer vos nom, prénom, adresse professionnelle complète (ou privée pour les retraités) et adresse électronique sur une page initiale ne comportant que cela.

Expliciter toutes les abréviations lors de leur première mention ou dans une liste placée en début d'article. Indiquer les prénoms entiers de toutes les personnes citées (savants, historiens, chercheurs...), lors de leur première mention. Ensuite on pourra les désigner par leur seul nom de famille. Indiquer, entre parenthèses, les dates de naissance et de décès de ces personnes chaque fois que cela est pertinent.

NOTES

Les créer et numéroter à l'aide de la fonction « insertion automatique » de son traitement de texte et les placer en bas de page.

Longueur maximum de l'ensemble des notes : de l'ordre du quart de l'article.

Forme de l'appel de note :

- dans la « zone titre » : *, **, ***, etc.

- dans la suite de l'article : chiffre arabe en exposant (exemple : cet article ⁴...); devant la note elle-même, chiffre arabe suivi d'un tiret (exemple : 4 - Article publié dans...). Numérotation en continu, à partir de 1, jusqu'à la fin de l'article.

Chaque note doit se rapporter à un endroit précis du texte : la *Revue* n'accepte pas les notes concernant tout un paragraphe ou un ensemble de paragraphes.

CITATIONS

Elles seront placées entre guillemets mais composées en italique seulement si la langue diffère de celle du texte courant de l'article.

Indiquer en note la référence bibliographique complète (avec mention de la page) de la source.

S'il s'agit d'une traduction du texte original, le préciser et indiquer la langue d'origine et la source (auteur de l'article ou référence bibliographique précise de la traduction – de référence, de préférence – citée).

Fournir le texte original en note éventuellement.

FIGURES

Ne pouvant être imprimées en quadrichromie, les figures et illustrations doivent nous être fournies en noir et blanc. Elles nous seront envoyées dans un format image (pdf, jpeg, tiff, etc.) et en haute définition.

Dans le corps du texte, indiquer entre parenthèses ou crochets les endroits où celles-ci doivent être insérées. Transmettre les figures et illustrations ainsi que leurs légendes dans des fichiers distincts de celui contenant le texte de l'article.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Elles doivent obligatoirement être placées en notes. Elles doivent être complètes et exactes. Indiquer les prénoms des auteurs en entier.

En règle générale, on n'utilisera pas l'abréviation « p. » pour « page » (écrire « 16-32 » pour « pages 16 à 32 ») sauf quand son absence pourrait être source de confusion comme dans certaines références complexes (cf. *infra*).

Ouvrages

Mirko D. Grmek, *Le Legs de Claude Bernard* (Paris : Fayard, 1997).

(Les mentions du lieu d'édition, de l'éditeur et de l'année de parution sont obligatoires, sauf pour les ouvrages antérieurs au *XX^e* siècle, pour lesquels on pourra se dispenser de celle de l'éditeur uniquement.)

Articles

Pascal Descamps, La découverte de Neptune : Entre triomphe et camouflet, *Revue d'histoire des sciences*, 68/1 (2015), 47-79.

(Pour : tome 68, n° 1, année 2015, pages 47-79 ; pas de guillemets au titre de l'article.)

Contribution à un ouvrage collectif

Enrico Giusti, Images du continu, in *The Leibniz-Renaissance : International Workshop*, Firenze, 2-5 giugno 1986 (Florence : Olschki, 1989), 83-97.

Thèses inédites et manuscrits

Seguin Aîné, « Mémoire du pont de Tournon-Tain », ms. du 30 novembre 1822 (Arch. dép. de l'Ardèche, fonds Seguin, pièce 27).

Javier Echeverria, « La Caractéristique géométrique de Leibniz en 1679 », thèse de doctorat d'État (univ. Paris I, 1980).

Références bibliographiques complexes

Utiliser systématiquement les abréviations conventionnelles : sér. (série), t. (tome), vol. (volume), fasc. (fascicule), chap. (chapitre), p. (page), etc.

Leonhard Euler, *Leonhardi Euleri opera omnia* (Bâle-Boston-Stuttgart : Birkhäuser), sér. 2, vol. 24, part II (1987), p. 37.

Renvoi dans les notes à des publications déjà citées dans des notes antérieures

Exemple :

4 - Jean-Pierre Poirier, *Turgot : Laissez-faire et progrès social* (Paris : Libr. acad. Perrin, 1999).

Donner la référence bibliographique complète lors de la première mention de l'ouvrage ou de l'article.

...

12 - Poirier, *op. cit.* in n. 4.

Rappeler le nom de l'auteur (pas utile d'indiquer le prénom ici) puis « *op. cit.* in n. x » en précisant le numéro de la note dans laquelle on trouvera la référence bibliographique complète.

Cas où plusieurs publications du même auteur figurent dans la « première » note. Exemple :

4 - Jean-Pierre Poirier, *Turgot : Laissez-faire et progrès social* (Paris : Libr. acad. Perrin, 1999)... Jean-Pierre Poirier, *Antoine-Laurent de Lavoisier, 1743-1794* (Paris : Éd. Pygmalion – Gérard Watelet, 1993).

...

12 - Poirier (1999), *op. cit.* in n. 4.

Indiquer après le nom de l'auteur l'année de publication de l'ouvrage (ou de l'article) cité de nouveau.

Cas où il s'agit d'un ouvrage anonyme. Exemple :

5 - *Chronologie d'histoire des sciences* (Paris : Larousse, 1997).

...

20 - *Chronologie...*, *op. cit.* in n. 5.

Rappeler le début du titre de la publication puis procéder comme indiqué précédemment.